CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX 2010

GYMNASE FALCOT – CHEMIN DES ROMANETTES 69960 CORBAS

SAMEDI 27 MARS 2010	***DATE***	***HORAIRES***
POUSSIN FLEURET MASCULIN 1	27-mars-10	13H30
POUSSIN FLEURET MASCULIN 2	27-mars-10	14H00
POUSSTN FLEURET MASCULIN 3	27-mars-10	14H00
POUSSIN SABRE MASCULIN	27-mars-10	15H00
POUSSIN SABRE FEMININ	27-mars-10	15H00
BENJAMIN SABRE MASCULIN	27-mars-10	15H00
BENJAMIN SABRE FEMININ	27-mars-10	15H00
PUPILLE SABRE MASCULIN	27-mars-10	16H00
PUPILLE SABRE FEMININ	27-mars-10	16H00
POUSSIN FLEURET FEMININ	27-mars-10	16H00

DIMANCHE 28 MARS 2010	***DATE***	***HORAIRES***
PUPILLE FLEURET FEMININ	28-mars-10	9H00
PUPILLE FLEURET MASCULIN 1	28-mars-10	9H00
PUPILLE FLEURET MASCULIN 2	28-mars-10	9H30
PUPILLE FLEURET MASCULIN 3	28-mars-10	9H30

12H00	ANIMATION – REMISE RECOMPENSE 2009 - APERITIF

BENJAMIN FLEURET MASCULIN 1	28-mars-10	12H30
BENJAMIN FLEURET MASCULIN 2	28-mars-10	13H00
BENJAMIN FLEURET MASCULIN 3	28-mars-10	13H00
BENJAMIN FLEURET FEMININ	28-mars-10	13H30
BENJAMIN EPEE MASCULIN 1	28-mars-10	13H30
BENJAMIN EPEE MASCULIN 2	28-mars-10	13H30
BENJAMIN EPEE FEMININ	28-mars-10	14H00

CHAMPIONNATS DU RHONE

Poussins Pupilles Benjamins Fille – Garçons- Aux 3 armes

Samedi 27 et Dimanche 28 mars 2010

Cher(e) Président(e), Cher Maître,

Le Comité d'Escrime du Rhône et **le Club de Corbas** sont heureux de vous convier aux Championnats 2010 qui se dérouleront **le Samedi 27 et Dimanche 28 mars 2010** Gymnase Falcot – Chemin des Romanettes – 69960 Corbas. (Horaires en annexe)

INSCRIPTIONS :
Le droit d'engagement est fixé à 9.00 €.
Inscriptions sur le site de la Ligue : **au plus tard le mercredi 24 mars 2010**
Arbitre chaque club engageant 4 tireurs et plus devra présenter un arbitre par arme

En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents devront s'acquitter des frais d'engagement correspondants, sous peine de se voir exclure de la compétition. (Décision du CD FFE du 29/03/2008)

REGLEMENT :
Selon les effectifs les séries 2 et 3 seront intégrées dans les séries supérieures
Les épreuves sont ouvertes à tous les escrimeurs du Rhône de Poussins à Benjamins munis de leur licence 2010.
Tenue 350 N et cuirasse 350 N obligatoires, conformément à la réglementation en vigueur pour les compétitions F.F.E.
Les armes seront contrôlées avant chaque assaut.

DIRECTOIRE TECHNIQUE :
Il sera désigné au début de l'épreuve et tranchera sans appel tous les cas qui lui seront soumis.

REGLE DE COURTOISIE
« La FFE décide, pour application stricte à partir du 01/03/08, que l'enseignant – accompagnateur :

- n'a pas le droit de prodiguer des encouragements pendant le match,
- n'a pas le droit de prodiguer des conseils techniques pendant le match, sauf durant les périodes règlementaires dévolues à cet effet,
- n'a pas le droit de demander des explications auprès de l'arbitre.

Le non respect de ces points réglementaires entraînera l'application des articles T82 et T83 du règlement pour les épreuves FIE par l'une ou l'autre des autorités suivantes : l'arbitre, tout membre composant le directoire technique, le responsable technique régional (CTS) ou son équivalent désigné par la ligue, le président de ligue (ou son représentant), ou le président du comité départemental (ou son représentant) en fonction des prérogatives de chacun.»

RESTAURATION
Une buvette sera à la disposition des participants et des spectateurs.

STAND
Escrime Diffusion sera présent pendant tout le Championnat.

Téléphone le jour de l'épreuve : 06.80.22.56.73

Magali CERISIER-GUILLAUME	Jacques LACROIX	José ROQUETA
Présidente	Coordinateur Technique	Président
Comité Escrime du Rhône	Comité Escrime du Rhône	Club de Corbas